

02 Quelles doivent être les missions de l'École, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

L'école doit continuer à instruire et éduquer : il n'y aurait d'ailleurs pas d'instruction sans éducation.
Généraliser la mise en place d'adultes relais.

Redéfinition des rôles et missions des parents d'élèves élus au conseil d'école.

Constat mitigé : bon nombre s'inquiètent d'une vision utilitariste de l'école et par ailleurs, certains moins nombreux, pensent au contraire développer les possibilités plus rapides d'orientation professionnelle.

Il faut donc préserver le tronc commun d'une culture générale qui n'est pas incompatible avec la possibilité d'ouvrir le collège au monde économique afin d'optimiser les choix au niveau du lycée ; développer et favoriser des passerelles entre les différentes branches.

16 Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

Les informations écoles-parents passent mal.

Propositions : institutionnaliser un temps d'échange dans le respect des compétences de chacun.

Ce dialogue doit se réaliser dans un climat de confiance et de transparence.

Utilisation des médias afin de promouvoir les valeurs de l'école pour favoriser les apprentissages de chacun et de tous.

Créer un pôle ressource par circonscription: un médecin éducation nationale, une infirmière, une assistante sociale éducation nationale.

Les droits et devoirs de chacun sont devenus des notions mal définies et mal intégrées.

Recadrer les droits et devoirs de chacun.

Etablir une charte commune aux écoles.

Redéfinir les obligations des élèves.

Etablir avec précision le rôle et les missions du directeur.

19 Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?

Forte inquiétude par rapport à la mise en place des réseaux d'écoles, et fort attachement à l'école communale.

Problème de proximité entre le directeur et les adjoints et inquiétude par rapport à l'ingérence des collectivités territoriales.

L'école primaire est viable à condition d'harmoniser les moyens au niveau national (mise en place des TICE, terrains sportifs...).

L'Etat devrait imposer aux communes un budget minimum de fonctionnement et d'investissement pour palier aux inégalités sociales.

Crainte concernant l'évaluation des établissements : Quelle évaluation mettre en oeuvre ?